

QUESTION ORALE SANS DÉBAT

## **Avenir de la convention collective nationale du travail du 15 mars 1966**

08/04/2010

jeudi 1er avril 2010, par [Odette Herviaux](#)

M<sup>me</sup> Odette Herviaux appelle l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur l'avenir de la convention collective nationale du travail du 15 mars 1966. Les salariés des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées sont en effet particulièrement inquiets des évolutions que pourrait proposer la commission mixte installée le 30 septembre dernier. La fédération d'employeurs a en effet proposé un projet de refonte des classifications et une modification significative du système de rémunération qui installerait une compétition injustifiée entre structures et une concurrence entre salariés. Tout comme les 250 000 salariés régis par cette convention, le collectif morbihannais, qui représente une soixantaine d'établissements dans le département, souhaite améliorer le texte de cette convention. Pour autant, ils restent légitimement attachés au maintien du caractère national de la convention, garant des missions de service public et du caractère non lucratif du secteur. Cette convention collective nécessite des ajustements qui pourraient être formalisés à travers des avenants mais il n'est pas envisageable de livrer ce secteur particulièrement sensible à une marchandisation aveugle. Elle souhaite donc connaître les intentions précises du Gouvernement sur ce sujet.

[Dans la même rubrique](#)

**[Avenir de la convention collective nationale du travail du 15 mars 1966](#)**

[Tarifs des maisons de retraite](#)

[Procédure de règlement des dossiers d'adoption en cours des enfants né et vivant en Haïti](#)

[Projet de loi n°497 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion](#)

[La lutte contre la pauvreté et l'exclusion](#)

[Reconnaissance du statut des orphelins de résistants](#)

[Avenir des associations de consommateurs](#)

[Situation des assistantes sociales de l'éducation nationale](#)

[Fonds sociaux des établissements scolaires](#)

[Situation des entreprises d'insertion](#)

